

Résumé du document GEF/ME/C.42/06

Programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation du FEM

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/ME/C.42/06 intitulé *Programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation du FEM*, le Conseil approuve le budget du Bureau de l'évaluation pour l'exercice 13 qui s'établit à 2,74 millions de dollars.

Le budget pluriannuel du programme d'évaluation du Bureau de l'évaluation est approuvé pour un montant de 3 millions de dollars destiné à couvrir les évaluations réalisées au cours de l'exercice 13 et celles qui se poursuivront durant l'exercice 14. Ce montant tient compte du financement approuvé par le Conseil pour le Cinquième bilan global et pour les évaluations à mi-parcours du STAR et du PAP/PCPN demandées par le Conseil.

Résumé analytique

1. Le Conseil du FEM a approuvé le programme de travail quadriennal du Bureau de l'évaluation pour FEM-5 en mai 2011. Il a en outre décidé d'établir un budget annuel pour les coûts administratifs du Bureau, et un budget pluriannuel pour ses évaluations. Après une première année d'application, on constate que le budget pluriannuel permet au Bureau de fonctionner au-delà des limites d'un exercice, ce qui est essentiel pour son programme d'évaluations, dont beaucoup se poursuivent sur l'exercice suivant.

2. En mai 2011, le budget pluriannuel a été approuvé pour les évaluations à réaliser au cours de l'exercice 12 et celles devant commencer durant ce même exercice et se poursuivre sur l'exercice suivant. Cela signifie que les fonds nécessaires aux évaluations se poursuivant sur l'exercice 13 ont déjà été approuvés (et engagés), mais que les crédits budgétaires pluriannuels doivent aujourd'hui être reconstitués pour permettre l'exécution de l'ensemble du programme de travail de l'exercice 13 et l'engagement des fonds nécessaires aux évaluations débordant sur l'exercice de 14.

3. Le programme de travail du Bureau pour les exercices 13 et 14 se compose des travaux engagés autour de quatre grands pôles d'évaluation – examens des portefeuilles-pays, évaluations d'impact, évaluations de la performance et évaluations thématiques – et de trois évaluations supplémentaires – Cinquième bilan global, évaluations à mi-parcours du STAR et du PAP/PCPN – qui génèrent une augmentation temporaire du budget pluriannuel du Bureau.

4. Le cadre de référence et le budget du Cinquième bilan global sont présentés séparément au Conseil, auquel il est demandé d'approuver un budget de 1,075 million de dollars pour cette étude. Ces crédits sont affectés au poste des évaluations thématiques du budget pluriannuel. Les deux évaluations à mi-parcours, dont le budget proposé est de 425 000 dollars, sont couvertes par le poste des évaluations de la performance. En valeur nominale, ces budgets permettent de réaliser des économies considérables par rapport au Quatrième bilan global (2,2 millions de dollars) et à l'évaluation à mi-parcours du DAR (0,5 million de dollars), car il a été possible d'intégrer une partie des aspects à évaluer dans le programme de travail ordinaire du Bureau. Cela dit, ces coûts font également augmenter le budget pluriannuel de 1,5 million de dollars, qui doivent être inscrits au budget des exercices 13 et 14.

5. Tous les financements n'étant pas nécessaires d'emblée, le Bureau propose de reconstituer le budget pluriannuel à hauteur de 3 millions de dollars, soit 2 millions de dollars pour le budget pluriannuel à croissance nulle de ses activités courantes, et 1 million de dollars pour réaliser dans les délais le Cinquième bilan global et les deux évaluations à mi-parcours.

6. Concernant le budget annuel, on estime que les dépenses pour l'exercice 12 devraient atteindre le montant budgétisé. Cela a pu être réalisé malgré l'augmentation des frais d'exploitation et des coûts liés à la participation du Bureau aux ateliers de coordination élargie, grâce à la suppression d'un poste de cadre.

7. Compte tenu de la crise financière internationale et de la lenteur de la reprise, le Bureau présente un budget annuel à croissance zéro et demande donc au Conseil d'approuver un montant de 2,74 millions de dollars pour l'exercice 13. Toutefois, le Bureau note également que pour l'exercice suivant, il devra prévoir de transférer des ressources du budget pluriannuel au budget annuel, puisqu'il devra accroître ses effectifs pour pouvoir absorber sa charge de travail grandissante. Ce transfert de ressources ne devrait pas avoir d'incidence sur le budget global pour FEM-5.

8. Le Bureau continue de se conformer à l'usage international lorsqu'il établit le budget de ces évaluations. Le budget des Bureaux de l'évaluation des organismes onusiens est généralement compris entre 0,8 % et 1 % du budget total de l'organisation – la FAO a récemment progressé en ce sens. Les Bureaux de l'évaluation des institutions financières internationales ont généralement un budget compris entre 0,1 % et 0,2 % du budget total de l'organisation, cette part plus restreinte tenant aux économies d'échelle qui peuvent être réalisées avec des budgets bien plus importants. Le budget du Bureau de l'évaluation du FEM pendant FEM-4 correspondait à 0,53 % du budget total du FEM. Les perspectives budgétaires actuelles pour FEM-5 devraient le ramener à 0,43 %.

9. La Banque mondiale et le FMI continuent de séparer les budgets des Bureaux de l'évaluation de leurs budgets de fonctionnement pour des questions d'indépendance et parce que cela ne reflète pas le rapport réel qui existe entre les budgets des Bureaux de l'évaluation et ce qui doit être évalué. Le Conseil souhaitera peut-être voir s'il convient, à terme, de maintenir le budget du Bureau de l'évaluation dans le cadre de celui du FEM.